

Montréal, le 16 octobre 2014

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Vincent Regnault
Chef de service
Affaires réglementaires et réclamations
Société en commandite Gaz Métro
1717, rue du Havre
Montréal (Québec) H2K 2X3

**OBJET : Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif de Société en commandite Gaz Métro à compter du 1^{er} octobre 2014
Dossier de la Régie : R-3879-2014 Phase 3**

Cher confrère,

La Régie de l'énergie (la Régie) accuse réception de la preuve déposée le 10 octobre 2014 dans le cadre du dossier en titre.

La Régie rappelle, à cet égard, que la procédure d'examen de la phase 3 du présent dossier a été établie dans sa décision D-2014-102.

À ce stade du dossier, la Régie souligne qu'elle établira sous peu un calendrier distinct d'examen relatif au renouvellement des contrats d'entreposage avec Union Gas Limited.

Veuillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml